

Nous avons, encore et toujours, des combats à mener

Ils nous veulent invisibles, à la Cgt nous leur prouvons qu'ils ont tort. Si, dès le 2 décembre, nous n'avions pas réussi la grande manifestation parisienne, il est fort à parier que la question de la revalorisation de nos pensions soit restée dans les tiroirs, avec une même déclinaison pour 2022 : le minimum du minimum.

Si en région, dans les départements et les villes, les retraités étaient restés tranquillement à la maison, aujourd'hui, la question du pouvoir d'achat, de la revalorisation des pensions de base et complémentaire, ne serait pas un sujet d'actualité.



© USR-CGT Loiret

On peut se le dire : « Heureusement, nous étions là ». Le triptyque « pensions, santé, services publics » est devenu le mot d'ordre de nos manifestations. Les retraités s'en sont emparés, sous les formes les plus diverses, du débat à la conférence de presse en passant par l'alerte aux politiques. Et avec, à chaque fois, une participation massive aux rendez-vous nationaux.

SOMMAIRE

ÉDITO : NOUS AVONS, ENCORE ET TOUJOURS, DES COMBATS À MENER p.1

CONSULTATION : DE QUOI AI-JE BESOIN POUR VIVRE ? p.2

TRANSPORTS : DROIT FONDAMENTAL ET INTÉRÊT GÉNÉRAL p.4

INTERNET : TANT D'EXCLUS... p.5

FERPA : L'ORGANISATION DES RETRAITÉS EUROPÉENS p.6

INFLATION : LES CONSOMMATEURS ONT ENCORE PLUS BESOIN DE SE DÉFENDRE p.7

Nous avons gagné sur la nécessité d'augmenter les pensions et retraites de base. Mais nous n'avons pas encore fait plier le patronat sur les retraites complémentaires.

Ce ne sont pas des chèques alimentaires et des chèques climatiques qui feront la maille. Nous voulons 300 euros, tout de suite, et, au minimum, une augmentation à la hauteur de l'inflation.

Et maintenant, allons-nous nous contenter de ces quelques miettes ?

Pas de vacances pour les retraités ! Qui a dit ça ? Ils en ont besoin, ils en ont envie, ils veulent partir, s'aérer, se vider la tête, être avec leur famille, leurs amis, faire la fête ou bien le farniente, loin des soucis du quotidien. Garder la pression durant l'été, ne veut pas dire ne pas souffler.

Il faut reprendre des forces et ne pas laisser une journée de tranquillité à ce nouveau gouvernement qui s'installe avec une nouvelle configuration parlementaire. Nous avons su insuffler, durant la campagne, nos revendications. Sachons, durant ces prochains mois, montrer aux nouveaux élus que nous sommes là, visibles, audibles et en colère.

Nous ne pouvons terminer cet édito sans évoquer la décision de la cour suprême des États-Unis d'abroger l'arrêt de la constitution qui garantissait à toutes les femmes américaines le droit à l'IVG. Désormais, chaque état pourra interdire l'avortement, celui-ci redevenant illégal.

C'est l'aboutissement de 50 ans d'acharnement contre l'IVG par une société qui dénie le droit d'avorter et qui glorifie le droit de porter des armes et de s'en servir. Cet été, ce sera un nouveau combat pour, qu'en France et en Europe, le droit à l'IVG soit inattaquable. L'IVG doit devenir un droit constitutionnel et doit s'inscrire dans la constitution de l'Union Européenne.



MIREILLE PAUME

Consultation nationale de l'Union confédérale des retraités CGT

janvier à avril 2022



Au travers des réunions de syndiqués, de participations à des débats, de l'écoute de nos voisins et de nos amis, de nos lectures, de notre propre expérience, nous avons, chacun d'entre nous, une opinion sur la vie des retraités, leurs besoins, leurs envies. Alors que peut nous apporter une vaste campagne sur la connaissance des besoins des retraités ?

Même si le dépouillement des quelque 5 200 réponses n'est pas fini, d'ores et déjà, nous pouvons dire que les enseignements que nous allons en tirer seront riches, porteurs d'expression, plus affinés, beaucoup plus proches des réalités.

Sur l'échantillon analysé à ce jour, plus de 70 % nous disent qu'ils ne manquent de rien. On sursaute ! On s'interroge !

RÉPONDRE, PAS SI SIMPLE

La majorité des consultations dépouillées, ont été complétées par des retraités qui ont entre 1 700 et 2 500 euros individuellement (soit entre 3 500 et 5 000 euros pour les couples). Peu de syndiqués ayant des pensions basses ont répondu, souvent par pudeur, ils ne veulent dire leurs difficultés à boucler les fins de mois.

Même constat pour des syndiqués ayant des revenus au-delà de 3 500 euros, est-ce par pudeur qu'ils n'osent pas dire être à l'aise, vivre bien leur retraite ? Notre première analyse démontre que dévoiler le montant de sa pension est quelque chose de contraint.

Les réticences à parler de ses besoins à la retraite devrait nous interroger sur les motifs de cette crainte. Ce qui parfois a rendu difficile l'acte de remplir le questionnaire.

LE FAMEUX « OUI, MAIS... »

On vit bien, la croix est dans oui. Je peux assumer mes charges de logement, de santé, de loisirs, oui, mais... les commentaires révèlent autre chose.

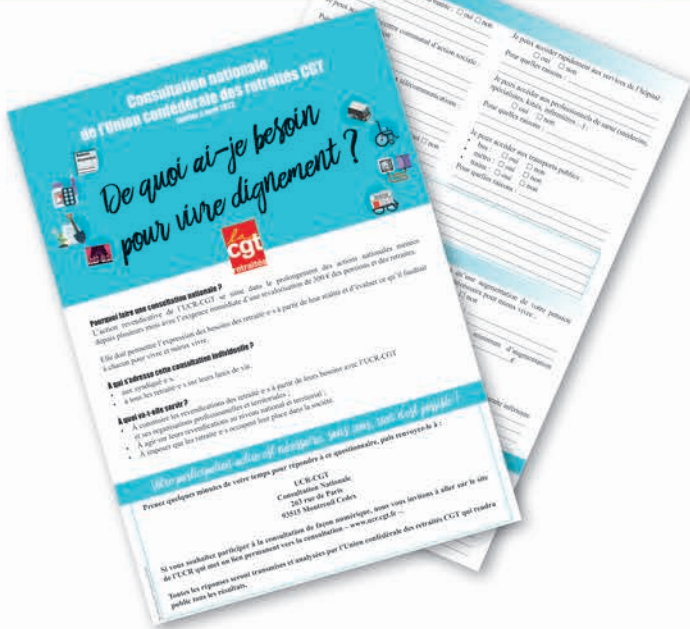
Moins de vacances, moins de restos, moins de loisirs, des travaux retardés ou annulés, des hiérarchisations des dépenses entre le « superflu » et l'indispensable... Il y a donc bien un problème sur le montant des pensions et retraites pour maintenir son niveau de vie à la retraite.

Et sans exclusive, tous demandent une revalorisation des pensions et retraites d'au moins 300 euros, tout de suite, et une augmentation conséquente au moins égale à l'inflation.

Ce premier aperçu démontre aussi que les services publics, les transports et surtout la santé sont largement mis en avant avec un sentiment d'abandon, d'isolement.

Là aussi le « oui, mais... » est sous-jacent. Je peux me soigner, mais le médecin est loin, il est difficile d'avoir un rendez-vous, je n'ai pas de transport, les horaires sont inadaptés... Le manque de moyens n'est pas que financier, c'est aussi un manque d'offre.

Bien sûr, nous avons déjà une approche de ces difficultés, mais les voir écrites, discutées par les syndiqués, que l'on côtoie tous les jours, est autre chose.



DU TRAVAIL EN PERSPECTIVE

La première réaction, qui nous parvient de ceux qui ont fait remplir la consultation, est l'étonnement, la prise de conscience que l'on sait sans savoir réellement. Du coup, il y aura beaucoup de grains à moudre à partir des réponses apportées à la consultation et au débat qui a été mené pour la faire remplir.

Nous avons devant nous un vrai chantier pour redonner espoir et envie de continuer à se battre pour faire aboutir nos revendications. Les besoins sont là, il faut maintenant les transformer en exigences.

La dernière remarque que nous pouvons faire, à ce stade du dépouillement, est que le syndicalisme retraité est plus vécu comme une nécessité pour garder du lien social, du lien revendicatif avec les actifs. Il reste encore à convaincre que le syndicalisme retraité est une force pour nos revendications spécifiques et qu'elles sont justes et indispensables pour une retraite digne et sereine.

L'espace revendicatif de l'UCR-CGT continue le travail sur la consultation, et soumettra l'analyse complète des réponses à l'ensemble de nos structures.

En conclusion, la première analyse des consultations nous conforte dans nos 3 piliers revendicatifs, mais aussi, nous impose un travail plus affiné sur la connaissance de nos syndiqués, leurs attentes, leurs espoirs et, bien sûr, leurs revendications.

CATHY TRAN-PHUNG CAU ET MIREILLE PAUME

Vie nouvelle

Le magazine fait par et pour les retraités

Abonnez-vous !

Ou parrainez un·e ami·e !

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Dernière profession: _____

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (13,80 €) à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

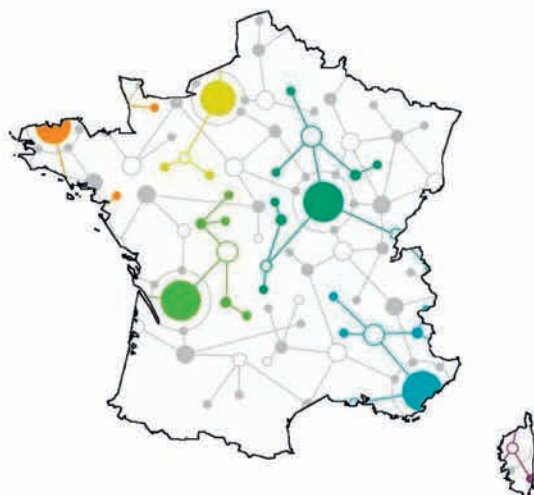
13 €
80c

*Offre réservée aux nouveaux abonnés

www.ucr.cgt.fr

Droit fondamental et intérêt général

© UCR-CGT - DR



Le besoin de déplacement des citoyens et la flambée des prix des carburants font qu'il devient urgent d'avoir des alternatives aux solutions de transports individuels et privilégier des transports collectifs efficaces, sûrs, de qualité, respectueux de l'environnement et à moindre coût, si ce n'est gratuit.

Dans les Pyrénées-Orientales, comme dans beaucoup d'autres territoires, sont lancées des campagnes revendicatives sur les transports. Les élus sont interpellés sur la question fondamentale des déplacements de la population, mais aussi sur celle des transports routiers.

Les associations de citoyens et les syndicats y ont mené une bataille pour le retour des trains de fruits et légumes sur la ligne Perpignan-Rungis. Arrêtée en 2019, la ligne de fret est de nouveau en service, depuis le 22 octobre 2021. Elle se substitue à 26 000 camions qui acheminaient, annuellement, les fruits et légumes du Sud de la France vers le marché de Rungis. Un mode de transport plus écolo-

gique, certes, mais aussi plus sûr du point de vue de la sécurité routière, c'est du gagnant gagnant.

D'autres départements mènent des actions pour les réouvertures de gares de proximité, de lignes TER SNCF, en lieu et place de voitures ou de bus. Certains demandent des parking relais, autour des grandes villes et agglomérations, couplés avec des transports en communs, ou encore des horaires adaptés aux différentes populations, des fréquences permettant à chacun de pouvoir se déplacer selon son mode de vie.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Quand le Parlement européen approuve la proposition de réduire à zéro la pollution des automobiles neuves à partir de 2035, n'autorisant, de facto, que la vente de véhicules électriques, il émet des règles d'exception, mais n'oblige en aucun cas les pays membres à se doter d'un réseau de transports publics visant à réduire l'utilisation des véhicules individuels.

Absurde, ou bien juste un effet d'annonce ? Quid de la propreté

des véhicules électriques, de leur processus de fabrication ? Quid des solutions de recharges dans les lieux de vie ? Autant de questions et beaucoup d'autres qui, aujourd'hui, restent sans réponses.

Ce ne sont pas les besoins des populations qui sont pris en compte, mais la volonté de faire croire que l'écologie est une préoccupation majeure. On peut tout de même en douter quand la directive européenne exonère les constructeurs de voiture de luxe de cette obligation. Et que l'on oublie un peu vite le transport fluvial, et la circulation des tankers, des pétroliers ou des gigantesques bateaux de croisière.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

Lier les transports des personnes et des marchandises aux besoins réels des usagers et des consommateurs, c'est mieux.

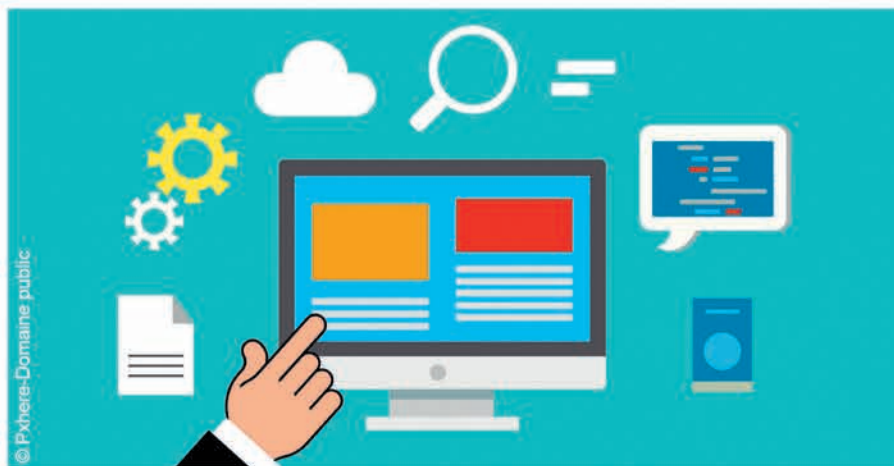
Les usagers et les populations doivent tous bénéficier de l'égalité de traitement par un plus grand nombre de désertes, de navettes, tant routières que ferroviaires, tissant un véritable réseau de transports publics dans les départements et les régions, efficaces, rapides et complémentaires.

Le transport des personnes et des marchandises est devenu un enjeu majeur dans la lutte contre l'isolement, la pauvreté et, bien sûr, l'écologie.

Que ce transport soit pour l'école, le travail ou les loisirs, notre société se doit de repenser ces questions pour le bien-être de tous, en France, mais aussi pour l'Europe et l'ensemble de la planète.

MICHEL CHABASSE

Tant d'exclus...



Accès au numérique, ce n'est pas si simple.

La plupart des démarches administratives ou autres se font par internet... Mais encore faut-il y avoir accès !

Vie nouvelle, dans son n°224, précise que 11 millions de Français ne maîtrisent pas le numérique et que près d'un Français sur deux est mal à l'aise avec cet outil.

Les premiers éléments, issus de la consultation nationale lancée par l'UCR-CGT, soulignent que 31 % des répondants expriment la complexité de l'outil numérique et qu'ils ne sont pas formés, 20 % n'ont pas d'accès technique, 17 % ne sont pas équipés à cause du coût.

Le magazine *Que choisir* renforce cette idée en publiant que « 40 % de la population ont déjà échoué à réaliser une démarche en ligne, 72 % jugent la procédure trop compliquée et 22 % ont abandonné ».

DES COÛTS PROHIBITIFS

Des zones blanches subsistent où l'accès n'est possible qu'en y intégrant des coûts supplémentaires ou que de manière aléatoire. Des zones grises laissent à la merci du seul opérateur de ces secteurs.

Acheter un ordinateur, se payer un abonnement mensuel, avoir une imprimante... N'est pas à la por-

tée de nombre de retraités... Pour se former, se faire dépanner, c'est une jungle où les conseillers ne sont pas les payeurs ! Trop de retraités se restreignent même sur l'essentiel : la nourriture ou le chauffage. Les dépenses contraintes voient leur part grossir sans cesse dans les budgets, en même temps que l'inflation lamaine le reste à vivre !

LE CASSE-TÊTE DES DÉMARCHES

Avant, l'administration accompagnait. Maintenant, on est seul pour faire les papiers administratifs, remplir sa déclaration d'impôts, demander une carte d'identité, établir son dossier de retraite... Et passer par un intermédiaire (famille, ami ...) contribue à perdre de l'autonomie et de l'indépendance, indispensables pour ne pas se replier sur un avenir de plus en plus étroit.

Cette vulnérabilité, trop ignorée, s'ajoute à d'autres facteurs d'exclusion économiques, sociaux, géographiques. Cela alimente la méconnaissance de ses droits et amène à des difficultés d'insertion.

Doctolib est l'intermédiaire quasi obligé pour prendre un rendez-vous médical. Là, comme dans de plus en plus de domaines, c'est la seule porte d'entrée, alors qu'elle manque de fiabilité. L'ordinateur recule au profit du smartphone,

pour des questions, notamment, financières. Et l'accès, déjà si compliqué sur un grand écran, devient une vraie gageure sur un petit téléphone.

SORTIR DE CETTE LOGIQUE

Les retraités ne sont pas les seuls à subir les affres de la dématérialisation... Des pans entiers de l'économie ne fonctionneraient pas sans la force de travail des travailleurs sans-papiers. Pourtant, les préfectures sont fermées aux travailleurs étrangers, pour leurs demandes de titres, de renouvellement, et toutes autres démarches. La Cgt exige la réouverture des guichets d'accueil physique.

Ce modèle de société ne prend pas en compte le coût moyen d'un individu connecté pour exercer ses droits. Cela fait ainsi peser indistinctement sur toutes les personnes, indépendamment de leurs revenus, des coûts et substitue les particuliers à la collectivité dans la charge des services publics.

La dématérialisation des services publics impliquerait logiquement, pour maintenir l'égalité de tous à y accéder, la prise en charge par l'État des coûts de formation et d'équipement.

Les 20 000 cartes pétition, déposées dans les Carsat et à la Cnav, amènent ces organismes à accepter le principe que les retraités puissent accéder à un bulletin de pension papier... La meilleure façon de faire rendre réelle cette revendication élémentaire, serait peut-être de téléphoner, très nombreux, pour obtenir le bulletin de pension papier, tout en poursuivant la bataille pour un réel accès pour tous aux services publics.

JACQUES VERDON

L'organisation des retraités européens



manifeste. Il pointe les questions essentielles, en matière d'âge de départ à la retraite, de pension minimum, de pauvreté chez les retraités.

Il est dommage que les syndicats allemands et des pays nordiques soient absents de la Ferpa. Ces pays ont décidé de n'avoir de représentants des retraités qu'au niveau de la CES.

La Fédération des retraités et des personnes âgées, créée en 1985, ratifiée en juin 1992 par la CES, est un organisme en charge de coordonner les revendications des retraités auprès des instances européennes.

La Ferpa regroupe, à ce jour, 38 organisations syndicales de retraités de 22 pays. Pour la France, six organisations sont présentes : CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC et UNSA.

La gouvernance est assurée par un président (actuellement hongrois) un secrétaire général (actuellement italien, issu de l'UIL), d'un bureau (Hubert Schwind de l'UCR-CGT en est membre), d'un comité des femmes (Mireille Paume de l'UCR-CGT en est la présidente) et d'un comité financier.

Un comité exécutif, qui se réunit au minimum 2 fois par an, donne la

ligne directrice pour le travail de la Ferpa. Tous les pays membres participent et décident, par des votes, des propositions d'actions à porter devant les instances européennes.

REVENDEICATIONS COMMUNES INDISPENSABLES

C'est un espace de discussions et d'échanges qui, au fil du temps, a démontré que les politiques européennes en matière de social, de montant des pensions, de santé, sont similaires dans chaque pays et qu'il est donc impératif d'avoir des revendications communes.

C'est aussi un espace très consensuel, du fait de la disparité des organisations présentes, de très progressistes à réformistes. Ce qui donne lieu, parfois, à des échanges assez animés. De ce fait, le travail de la Ferpa est complexe et long.

C'est pourquoi nous nous félicitons d'avoir réussi à sortir un

VIVRE DIGNEMENT SA RETRAITE, PARTOUT

Pour autant, le travail en commun a permis de démontrer que les politiques européennes sont menées dans les mêmes orientations dans tous les pays européens et que le mécontentement et l'appauvrissement général de cette partie de la population sont grandissant.

En Europe, le vieillissement de la population est un enjeu de société. Pourtant, peu de travail est fourni sur cette question et peu de réflexions sont menées.

Le 1^{er} octobre, journée mondiale des aînés, devrait être le moment opportun pour porter la question des droits des retraités, partout en Europe, de leur prise en charge, et des politiques publiques pour assurer à chacune et chacun le droit de vivre dignement sa retraite.

HUBERT SCHWIND



ucr-actualités

bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

Origine du papier: Autriche. Taux de fibres recyclées: 17%.
Eutrophisation: Ptot 0,007 kg/tonne de papier.



BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Directeur de publication: Marc Bastide - Directeur de la rédaction: Mireille Paume-

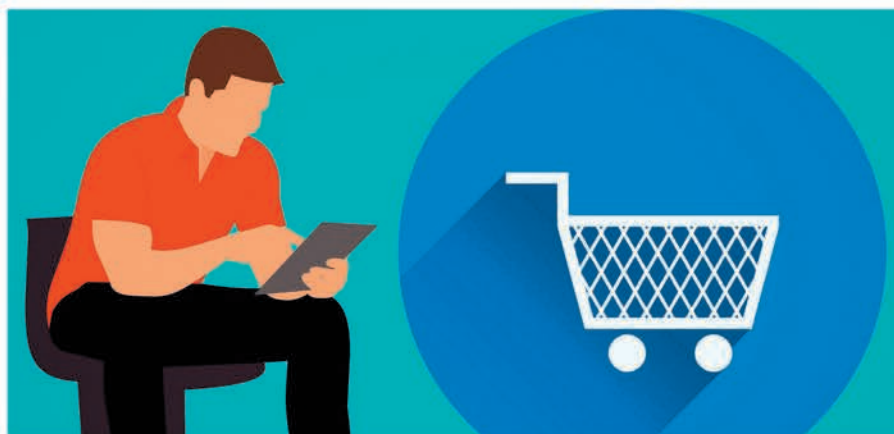
Secrétaire de rédaction: Corinne Scheidt - Réalisation graphique: Madiana Caldeira, Laure Vagner -

Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an: 15 € - 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex -

Tél.: 01 55 82 83 70 - e-mail: ucr@cgt.fr - Commission paritaire 0622 S 06446 - Dépôt légal à parution -

ISSN 0248-0026 Impression: Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél.: 05 55 04 49 50

Les consommateurs ont encore plus besoin de se défendre



Avec un taux d'inflation galopant, nous sommes de plus en plus tentés par des publicités vantant les mérites de crédit à taux attractifs, vantant les produits au rabais, vantant les remises de prix inouïes. Attention danger.

Derrière les propositions très (trop) alléchantes, se cachent souvent des arnaques, des conditions d'achat, de retour ou de livraison non conformes, qui entraînent des litiges.

Litiges difficiles à gérer, surtout quand le consommateur lambda ne sait pas ce qui se cache derrière des conditions de vente écrites en très petit ou en phrases rédigées de telle manière que leur compréhension est inaccessible au commun des mortels.

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE

Dans ces situations conflictuelles, il faut se faire aider. C'est le rôle des associations de consommateurs. Elles sont indépendantes des pouvoirs publics et sont régies par la loi de 1901. Il en existe plusieurs, agréées et regroupées sous trois grands mouvements :

- Syndical : l'Indecosa-CGT, l'Adeic (issue de la Fen, devenue Unsa-Education), l'Afoc (issue de FO)...

- Familial : le Cnafal, la CNAFC, le CSF, Familles de France, Familles Rurales, regroupées au sein de l'Unaf.

- Consommériste et spécialisé : l'UFC-Que Choisir et la CLCV, pour les problèmes de consommation, la CGL et la CNL, pour le logement, la Fnaut, pour les transports, l'ALLDC pour l'éducation populaire.

Pour celles issues du mouvement syndical, le simple fait d'être syndiqué à leur confédération y affine automatiquement l'adhérent. Pour les non-syndiqués, il est possible d'y adhérer en payant une cotisation à l'association.

Tous les renseignements sur les associations sont sur le site de l'Institut national de la consommation (www.inc-conso.fr) et chaque association a son propre site.

HARMONISATION INDISPENSABLE

Le besoin d'harmoniser les pratiques consuméristes, les pratiques commerciales, et les pratiques de production, pas seulement sur

notre territoire, mais sur l'ensemble de l'Europe, est devenu une nécessité absolue.

De plus en plus de litiges proviennent des nouvelles technologies, achats en ligne, de biens de consommation courante ou de services, et sont difficiles à résoudre seul. Sans interlocuteur visible, souvent sur des plates-formes hors du territoire, trouver qui peut régler un litige s'avère impossible. Dans les méandres des lois européennes qui se percutent avec le droit français, l'aide des associations est incontournable.

À l'échelle européenne et mondiale, l'action des associations de consommateurs est aussi d'alerter sur les pratiques de production, sur l'emploi de produits nocifs pour l'environnement, les transports internationaux ou les fausses déclarations de commerce bio, etc.

L'impact de certains produits, de certaines pratiques, non autorisés, sur notre continent, sont exportés hors de nos frontières et continuent donc à avoir une interaction avec l'ensemble de la planète (produits nocifs, productions polluantes, transports dangereux...). Des actions conjointes sont menées au niveau européen pour une harmonisation des pratiques et des droits.

Sans l'intervention des consommateurs, avec l'aide des associations, les gouvernements n'interviendront pas dans ces pratiques, pour les rendre plus responsables, plus écologiques. Avoir des lois vraiment pénalisantes, valables sur l'ensemble du territoire, de l'Europe et du monde.

**MIREILLE PAUME ET
JACQUES VERDON**

ORGANISATIONS SYNDICALES

Militants, adhérents () vous êtes assurés.

Nous protégeons
votre activité syndicale.
Et ça fait 30 ans que ça dure.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr

